

■ **Egsa SA**, à S i o n , entreprise générale de construction, société anonyme (FOSC no 132 du 10. 07. 1996, p. 4145). La société n'ayant plus d'actifs réalisables et aucune opposition à la radiation n'ayant été formulée, la raison sociale est radiée d'office en application de l'art. 89 ORC.
Journal no 1847 du 04.12.2002
(00764818 / CH-626.3.000.551-5)